

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE MARIE-ANNE MONTCHAMP

– Le rôle de la famille –

“Je suis convaincue que le rôle de la famille dans notre dispositif de solidarité est posé dans ce débat. Il me sera particulièrement utile de recueillir votre vision et les illustrations concrètes que vous pourrez m’apporter. Les familles sont en première ligne face à la dépendance. Les proches s’organisent pour apporter les premiers soins ou la présence. Ils sont les mieux placés pour organiser les réponses portées par les tiers, quand elles existent – phasage complexe qui prend en compte les habitudes de vie de leur proche dépendant, son cadre de vie... Les limites de la solidarité familiale doivent également être évoquées. Vous les rencontrez dans ces huis clos où des tensions se révèlent entre les membres d’une fratrie, mais également dans les situations plus complexes où il n’y a pas de famille, ou bien où les membres de la famille s’impliquent très inégalement (...) Nous devons aller plus loin dans la définition de la responsabilité des familles et de nous interroger sur le modèle de solidarité que cela dissimule dans notre société. Le risque dépendance est-il un risque individuel subi par la personne concernée ou un risque auquel doit faire face un groupe d’individus qui forme une famille ?”.

– Anticiper la perte d’autonomie –

“La liberté de choix, malgré ou avec la perte d’autonomie, doit nous interroger. Vous êtes chaque jour confrontés au conflit entre respect de l’autonomie de l’individu et devoir de protection. Ces questions sont très complexes et souvent douloureuses pour les familles, percutées par la difficulté de ces choix. Les instruments juridiques existent ; ils ont été développés dans le cadre de la réforme des tutelles. Vous êtes bien placés pour constater l’évolution d’un droit vivant. L’un des exemples les plus marquants est sans doute le mandat de protection future, qui dépasse les limites du temps pour imaginer des solutions pérennes, équilibrées et éthiques pour l’individu. Le débat ouvert sur la dépendance est une occasion de revenir sur les enjeux de cette réforme encore récente et assez méconnue de l’opinion publique”.

– Repenser les liens sociaux –

“La société est fondée sur des liens de dépendance et d’interdépendance ; le temps est venu de les réinterroger dans un objectif de renforcement de la cohésion sociale. Le vieillissement, avec les déséquilibres qu’il génère, nous y invite de façon inéluctable. Nous devons être capables de reconnaître les liens naturels ou sociaux entre les individus. Il nous faut être en mesure de prendre appui sur ces liens pour renforcer notre société, sans fragiliser celle-ci, et développer de la capacité collective à faire face à des défis inédits”.